“NON AUX DISCOURS DE HAINE”

CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE CULTURE DES DROITS DE L’HOMME

DBI
DON BOSCO
INTERNATIONAL

SOMMAIRE

1. LE CONTEXTE 4

2. CADRE INTERNATIONAL 6

3. PRISE DE POSITION 12

4. COMMENT RECONNAÎTRE LES DISCOURS DE HAINE ET COMMENT Y FAIRE FACE 16

- Éléments du discours de haine 18
- Une stratégie pour contrer et/ou prévenir les discours de haine 18
- L'héritage de Don Bosco 20
- «Dans chaque jeune il y a un point accessible au bien» 21
- Bonnes pratiques 23

5. CONSEILS POUR L'ACTION 24

1 LE CONTEXTE

Une vague inquiétante de xénophobie, de racisme et d'intolérance fait son apparition dans le monde entier, il en va de même de l'augmentation de l'antisémitisme, de la haine antimusulmane et de la persécution des chrétiens. Les médias sociaux et autres formes de communication sont utilisés comme plates-formes de discrimination, alors que le discours public est souvent utilisé à des fins politiques avec une rhétorique qui stigmatise et déshumanise les minorités, les migrants, les réfugiés, les femmes et tous ceux qui sont appelés les «autres». Les discours de haine menacent les valeurs démocratiques, la stabilité sociale et la paix, tandis que le silence face à cette violation peut constituer une indifférence à l'égard de la discrimination et de l'intolérance, avec un risque élevé que les secteurs les plus vulnérables de la population en deviennent les victimes[1].

[1] UN Strategy and Plan of Action on Hate Speech Synopsis, Gutierez, 2019 https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/UN%20Strategy%20and%20Plan%20of%20Action%20on%20Hate%20Speech%2018%20June%20SYNOPSIS.pdf

La haine se répand partout. La lutte contre le discours de haine est également essentielle pour prévenir les conflits armés, les crimes atroces et le terrorisme, pour mettre fin à la violence contre les femmes et aux autres violations graves des droits de l'homme afin de promouvoir des sociétés pacifiques, inclusives et justes. Malheureusement, l'intolérance et la haine sont des caractéristiques de la société humaine qui ont augmenté ces dernières années, car Internet a ouvert la porte à de nouvelles façons de dire les choses et de nouvelles voies pour les transmettre à plus de personnes[2]. Aujourd'hui, notre société est de plus en plus influencée par le monde numérique ou le monde dit virtuel. En effet, les possibilités d'interaction humaine se sont élargies avec l'avènement d'Internet et la possibilité de communiquer avec presque toutes les personnes du monde. D'autre part, cependant, le monde en constante expansion de l'interaction en ligne a eu un impact sur de nombreux défis auxquels les êtres humains ont fait face et sont toujours confrontés dans leur existence «réelle».

La montée des préjugés et de l'intolérance peut dans de nombreux cas être liée aux politiques et aux stratégies de communication de leurs gouvernements respectifs. Des représentants d'importants partis politiques, fonctionnaires et, dans certains pays, même ministres du gouvernement, ont utilisé un langage méprisant dans leurs communications publiques, ciblant des groupes marginalisés et vulnérables, des minorités, des réfugiés et des migrants. Toutefois, la volonté politique de répondre de manière adéquate et appropriée aux cas de «*hate speech*» qui émergent dans la société en général

[2] UN Strategy and Plan of Action on Hate Speech, 2020

La montée des préjugés et de l'intolérance peut dans de nombreux cas être liée aux politiques et aux stratégies de communication de leurs gouvernements respectifs

fait souvent défaut[3]. Les contraintes sur ce que l'on peut dire en ligne, cependant, sont moindres que celles hors ligne, car sur Internet, il est facile d'exprimer des choses que personne n'oserait dire en public dans le monde «non virtuel». Par conséquent, cette facilité à dire les choses, conduit à une augmentation de l'intimidation, de la cyberintimidation, des abus racistes et, plus largement, de tout comportement discriminatoire.

[3] Article 19, *Responding to 'hate speech': Comparative overview of six EU countries, 2018;* https://www.article19.org/wp-content/uploads/2018/03/ECA-hate-speech-compilation-report_March-2018.pdf

Cela est extrêmement difficile à contrôler et à reconnaître, car le discours de haine n'est pas toujours exprimé ouvertement : très souvent, il se produit par des messages subliminaux ou de telle manière que la pensée critique est essentielle pour pouvoir le reconnaître. Le discours de haine est une forme de violence qui viole les droits de l'homme, à la fois hors ligne et en ligne, et doit donc être prévenu autant que possible, surtout de nos jours, lorsque le COVID-19 a impliqué une augmentation de l'utilisation des outils numériques et d'Internet. Malheureusement, ce problème s'est aggravé.

DÉFINITION DE «DISCOURS DE HAINE»
(Stratégie et plan d'action des Nations Unies sur les discours de haine, 2020)

«Tout type de communication orale, écrite ou comportementale qui attaque ou utilise un langage péjoratif ou discriminatoire envers une personne ou un groupe en fonction de son identité, de sa religion, de son origine ethnique, de sa nationalité, de sa race, de sa couleur, descendance, sexe ou autre facteur d'identité».

2 CADRE INTERNATIONAL

Dans un monde où les appels à la limitation des discours de haine se multiplient, le droit international des droits de l’homme fournit des normes pour réguler les approches des États et des entreprises dans la sphère en ligne[4]. Plutôt que d’interdire les discours de haine en tant que tels, le droit international interdit l’incitation à la discrimination, à l’hostilité et à la violence. L’incitation est une forme de discours extrêmement dangereuse car elle vise explicitement et délibérément à déclencher la discrimination, l’hostilité et la violence, qui peuvent également entraîner ou inclure le terrorisme ou les crimes d’atrocité. Selon le droit international des droits de l’homme, la limitation des discours de haine semble exiger la réconciliation de deux ensembles de valeurs : les exigences démocratiques de la société de permettre un débat ouvert et l’autonomie et le développement individuels avec obligation, Il est tout aussi urgent de prévenir les attaques contre les communautés vulnérables et de garantir la participation équitable et non discriminatoire de tous les individus à la vie publique.

La liberté d’expression, les droits à l’égalité et à la vie et l’obligation de non-discrimination se renforcent mutuellement.

[4] OHCHR, Report of the Special Rapporteur on the promotion and protection of the right to freedom of opinion and expression, United Nations, 2019

En examinant directement certaines des normes internationales universellement acceptées par les États membres des Nations Unies, deux instruments fournissent des indications à ce sujet. L’article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques protège le droit d’avoir des opinions sans ingérence et garantit le droit à la liberté d’expression. Étant donné que la liberté d’expression est fondamentale pour la jouissance de tous les droits de l’homme, les restrictions à cette liberté doivent être exceptionnelles, soumises à des conditions restreintes et à un contrôle rigoureux. Conformément à l’article 4 de la Convention internationale sur l’élimination de toutes les formes de discrimination raciale, les États parties sont tenus, entre autres : (a) «déclarer punissable par la loi toute diffusion d’idées fondées sur la supériorité ou la haine raciale, l’incitation à la discrimination raciale, ainsi que tout acte de violence ou d’incitation à de tels actes contre toute race ou groupe de personnes de couleur différente ou d’origine ethnique différente»; et (b) «déclarer illégales et interdire les organisations, y compris les activités organisées et toutes autres activités de propagande, qui promeuvent et incitent à la discrimination raciale, et reconnaître la participation à ces organisations ou activités comme une infraction punissable par la loi». En conclusion, d’une part, aborder le discours de haine ne signifie pas nécessairement restreindre ou interdire la liberté d’expression, mais éviter qu’elle ne dégénère en quelque chose de plus dangereux, en particulier

Les systèmes de protection des droits de l’homme en Europe, en Amérique et en Afrique définissent également des normes en matière de discours de haine

l’incitation à la discrimination, à l’hostilité et à la violence[5]. Mais d’un autre côté, il est facile de comprendre comment qualifier certains discours de «discours de haine» peut être un moyen efficace de faire taire les opinions controversées et de clore le débat. Le discours qui est souvent appelé «discours de haine» peut être impopulaire et offensant, mais la question de savoir

[5] Communiqué du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l’Homme Michelle Bachelet, 13ème session du Forum pour les Problématiques liées aux Minorités : Discours de Haine, médias sociaux et minorités, Genève, 2020.

En 2013, le Conseil de l’Europe a lancé la campagne *No Hate Speech* visant à combattre les discours de haine et à promouvoir les droits de l’homme en ligne

si ce discours doit être puni pénalement ou non est une autre question[6].

[6] Cf. Coleman P., *Censored. How European “Hate Speech” Laws are Threatening Freedom of Speech,* Kairos Publication, Vienna, 2016, p.6.

Les systèmes de protection des droits de l’homme en Europe, en Amérique et en Afrique définissent également des normes en matière de discours de haine. En ce qui concerne l’Europe, tant les institutions européennes que l’Église se sont engagées dans le défi de la prévention et de la sensibilisation sur ce thème. En 2012, la Cour européenne des droits de l’homme a rédigé une fiche d’information dans laquelle elle admet que «il n’existe pas de définition universellement acceptée de l’expression «discours de haine» et explique que «la jurisprudence de la Cour a établi certains paramètres permettant de caractériser le «discours de haine» afin de l’exclure de la protection accordée à la liberté d’expression (article 10) ou à la liberté de réunion et d’association (article 11)»[7]. En 2013, le Conseil de l’Europe a lancé la campagne *No Hate Speech* visant à combattre les discours de haine et à promouvoir les droits de l’homme en ligne. En outre, la Commission européenne surveille ce qui se passe en ligne via le Code de conduite de l’UE pour lutter contre les discours de haine illégaux en ligne, ce qui apporte une réponse solide à ce problème. Enfin, la Commission européenne elle-même a récemment demandé aux institutions européennes d’inclure les «crimes de haine» et les «discours de haine» dans la liste des crimes sur lesquels l’Union européenne peut légiférer[8]. Toutefois, compte tenu de la terminologie peu claire relative à ce phénomène et de la diversité culturelle existant entre les États membres de l’UE, nous sommes d’accord avec la COMECE pour dire que «le niveau national est le plus approprié et le plus approprié pour traiter les questions connexes et très sensibles, conformément à leurs traditions et approches

[7] Conseil de l’Europe, *Factsheet – Hate Speech,* febbraio 2012; https://www.refworld.org/docid/4f39419d2.html

[8] Le 9 décembre 2021, la Commission Européenne a adopté une communication sur “une Europe plus inclusive et plus protectrice : étendre la liste des infractions reconnues par l’UE à l’incitation à la haine et aux infractions engendrées par la haine” https://eur.lexeuropa./legal-/TXT/? uri=CELEX:52021DC0777 pour le lancement de l’action décisionnelle du Conseil sur l’extension aux crimes et discours de haine de la liste actuelle des crimes dits UE, comme le prévoit l’article 38 TFUE. Cette décision permettrait à la Commission, à un stade ultérieur, de renforcer le cadre législatif relatif à la lutte contre les discours de haine et les crimes de haine commis sur le territoire de l’UE.

juridiques respectives»[9]. Pour cette raison, nous sommes également d'accord sur le fait qu'une éventuelle inclusion des crimes et des discours de haine dans la liste des crimes sur lesquels l'Union Européenne peut légiférer devrait être accompagnée d'éléments tels que «l'inclusion de clauses solides et non purement symboliques pour protéger les droits fondamentaux à la liberté d'expression et d'information et à la liberté de pensée, de conscience et de religion»[10]. La prévention des discours de haine ne doit pas se transformer en «laïcité édulcorée» ou en «colonisation idéologique»[11]: elle doit au contraire nous permettre de construire une culture des droits humains, faite de respect de la dignité humaine, de l'unicité de chaque personne, de chaque culture et de chaque pays, et d'appréciation pour la richesse de la diversité.

Dans sa dernière encyclique, «Fratelli Tutti» (FT), le Pape François a reconnu le fait que de nombreuses personnes sont aujourd'hui confrontées à une «agressivité sans pudeur» : «de mauvais traitements, de disqualifications, de violences verbales qui vont jusqu'à détruire l'image de l'autre [...] L'agressivité sociale trouve un espace d'amplification hors pair dans les appareils mobiles et les ordinateurs « (FT 44). Son message est un appel fort à la fraternité en réponse à ce défi. Loin de soutenir des initiatives qui promeuvent une seule forme de pensée dans le monde entier, nous sommes au contraire appelés à travailler pour un nouveau «pacte culturel, qui respecte et assume les différentes visions du monde, les cultures et les modes de vie qui coexistent dans la société» (FT 219).

[9] COMECE, *"National level is best placed to fight against hate crimes"*, communiqué de presse 07/06/2021, http://www.comece.eu/national-level-is-best-placed-to-fight-against-hate-crimes

[10] *Ibidem*

[11] François, Voyage apostolique à Chypre et en Grèce. Communiqué de presse sur le vol de retour à Rome, 6 décembre 2021.

Pape François a reconnu le fait que de nombreuses personnes sont aujourd'hui confrontées à une «agressivité sans pudeur»

3 PRISE DE POSITION

Cette prise de position, adressée en particulier aux partenaires et aux parties prenantes de Don Bosco International dans le domaine de l’éducation des enfants et des jeunes en Europe, a pour objectif de contribuer à fournir un instrument de réflexion sur le discours de haine et les violations des droits de l’homme qui y sont liées, en particulier en ce moment historique où la technologie a eu un impact important en modifiant le récit et la perception de la réalité.

Comme membres de la Famille Salésienne, nous sommes porteurs de l’héritage anticipateur et fort laissé par Don Bosco pour les jeunes et leur éducation orientée vers une citoyenneté globale. Cette conception se dirige vers une approche fondée sur les droits de l’homme, sans nier les conflits existants. En même temps, il reconnaît la nécessité de contribuer au développement d’un bon processus de réconciliation entre les jeunes, où la coexistence active et la fraternité peuvent contribuer positivement à la construction d’un monde meilleur pour tous.

Par conséquent, le rôle d’éducateurs, d’enseignants et de parents est essentiel, y compris celui des Salésiens de Don Bosco (SDB) dans leur action en faveur des enfants et des jeunes. Cependant, au même moment, tout le monde n’a pas toujours les compétences et l’expérience numérique pour percevoir ce qui se passe en ligne. Cela implique que certains d’entre eux, bien qu’ils soient de très bons éducateurs dans le monde hors ligne, pourraient adopter des comportements contradictoires qui pourraient effectivement conduire à une violation des droits de l’homme, donnant lieu à des attitudes discriminatoires.

Il est donc extrêmement important de chercher à soutenir les éducateurs et

Le rôle d’éducateurs, d’enseignants et de parents est essentiel, y compris celui des Salésiens de Don Bosco (SDB) dans leur action en faveur des enfants et des jeunes

Comme membres de la Famille Salésienne, nous sommes porteurs de l’héritage anticipateur et fort laissé par Don Bosco pour les jeunes et leur éducation orientée vers une citoyenneté globale

les animateurs salésiens à traduire leurs connaissances significatives sur l’éducation hors ligne également dans le monde virtuel : les soutenir et les rendre cohérents avec cette nouvelle dimension «*onlife*».

> **DÉFINITION DE «ONLIFE»[12]**
>
> L’expérience vécue de l’omniprésence «croissante» des technologies de l’information et de la communication. L’ensemble des actions et des relations qu’une personne accomplit et a lorsqu’elle est connectée et déconnectée.

Cette augmentation de la violence est aussi une conséquence de la perte de notre capacité à nous exprimer, de notre capacité à dialoguer entre nous. Moins nous savons nous exprimer, plus nous devenons agressifs. Cela est particulièrement vrai dans le cadre d’un marché mondial basé sur une concurrence permanente. L’omniprésence croissante des algorithmes, de l’intelligence artificielle et des systèmes de profilage isole les jeunes dans des bulles ou des éco-chambres, contribuant indirectement aux processus de radicalisation. Les éducateurs doivent collaborer avec les techniciens qui développent de tels outils numériques, afin d’aborder ces questions éducatives et éthiques de la conception même de ces systèmes.

Enfin, les parents et les familles ne doivent pas être oubliés lorsqu’ils abordent la question. Ils sont les «bénéficiaires indirects» de cet effort éducatif, puisque les jeunes et surtout les enfants apprennent et assimilent dès le début de leur vie également du milieu familial. Ils sont des partenaires irremplaçables dans l’éducation des enfants et des jeunes.

[12] FLORIDI, L. (ed), The Onlife Manifesto: Being Human in a Hyperconnected Era, Springer Open, Oxford,2015.

4 COMMENT RECONNAÎTRE LES DISCOURS DE HAINE ET COMMENT Y FAIRE FACE

Certains exemples de discours haineux peuvent être trouvés dans les médias, en particulier dans les gros titres de certains journaux, où il semble qu’ils ne soient pas si conscients de la signification discriminatoire qui se cache derrière ce qui est écrit. C’est très alarmant, car souvent l’intention apparente des médias est de «normaliser» cette violation en écrivant des phrases qui semblent à première vue neutres et des déclarations de fait, mais en les analysant attentivement, on peut trouver des discriminations cachées. C’est pourquoi il est extrêmement important de développer une capacité de pensée critique parmi les jeunes et les mineurs, ainsi qu’entre les éducateurs, les parents, les animateurs, les agents de jeunesse, les salésiens de Don Bosco. Dans l’ensemble, la pensée critique peut également être comprise comme le pilier de la «raison» dans le Système Préventif de Don Bosco.

Par pensée critique, on entend la capacité de penser de manière claire et rationnelle ; il comprend la capacité de s’engager dans une pensée réfléchie et indépendante. Une personne ayant des capacités de pensée critique sera capable de :

- Comprendre les liens logiques entre les idées ;
- Identifier, construire et évaluer les arguments ;
- Détecter les incohérences et les erreurs de raisonnement ;
- Résoudre les problèmes de manière systématique ;
- Identifier la pertinence et l’importance des idées ;
- Réfléchir à la justification de ses convictions et de ses valeurs[13].

En plus de cela, il vaut la peine de réfléchir au fait que les enfants apportent leur vie et leurs expériences numériques à l’école et qu’il est du devoir de l’école, des éducateurs et des enseignants d’assimiler cette nouvelle réalité dans les systèmes éducatifs. C’est pourquoi la capacité fondamentale de chacun à fournir aux mineurs et aux jeunes

[13] Lau J., *An Introduction to Critical Thinking and Creativity: Think More, Think Better*, Wiley, 2011.

les compétences numériques pour pouvoir affronter tout ce que le monde virtuel implique est importante. C'est essentiel si nous voulons que chaque enfant et chaque jeune devienne un citoyen mondial véritablement responsable et un promoteur de la culture des droits de l'homme.

Éléments du discours de haine

Comme nous l'avons déjà souligné, pour qu'il y ait un «discours de haine», il doit y avoir trois éléments[14]:

a. Communication (parole, écriture ou comportement) ;
b. Attaques ou usage d'un langage péjoratif ;
c. Référence à un ou plusieurs facteurs identitaires.

[14] United Nations Strategy and Plan of Action on Hate Speech. Detailed Guidance on Implementation for United Nations Field Presences, Septembre 2020.

Une stratégie pour contrer et/ou prévenir les discours de haine

Étant donné que les discours de haine sont souvent enracinés et engendrent l'intolérance et la haine, il importe de ne pas sous-estimer le risque de cette violation des droits de l'homme et de s'y attaquer par les actions spécifiques suivantes[15]:

1. Suivre et analyser les discours de haine ;
2. Traiter les causes, les facteurs et les acteurs du discours de haine ;
3. Impliquer et soutenir les victimes des discours de haine ;
4. Convoquer les acteurs concernés ;
5. S'engager avec les médias nouveaux et traditionnels ;
6. Utiliser la technologie ;
7. Utiliser l'éducation comme instrument pour affronter et combattre le discours de haine ;
8. Promouvoir des sociétés pacifiques, inclusives et justes pour s'attaquer aux causes et aux tendances à la haine ;
9. S'engager à l'advocacy[16];
10. Promouvoir des récits positifs pour promouvoir la richesse de la diversité.

Dans un contexte aussi difficile, où les relations humaines sont déformées par des préjugés et des préjugés et où les jeunes grandissent sans repères ni valeurs

[15] Cf. Ibidem

[16] Cf. Don Bosco International, *Advocacy from a Salesian perspective,* Position Paper, 2018, disponible sur : http://donboscointernational.eu/wp-content/uploads/2016/05/Folleto-Advocady-A5-INGLES.pdf

avec lesquelles vivre, la culture dominante est devenue celle où le «soi» ou le vivre «comme je le veux» sont centraux. En outre, on considère rarement la situation des autres, les raisons des choses ou les réalités «éloignées». C'est précisément pour cela qu'est nécessaire une proposition éducative plus incisive et opportune, plus centrée sur la réalité d'aujourd'hui et capable de rappeler la pensée de Don Bosco pour répondre de manière adéquate à la grande urgence éducative du temps présent.

Le patrimoine éducatif salésien, ou la manière salésienne d’éduquer, présuppose un horizon et un sens de la vie orienté vers le bonheur, dès le moment présent

L’héritage de Don Bosco

Dans cette condition et en cohérence avec l’héritage de Don Bosco, il apparaît évident que c’est à nous le devoir et la responsabilité de nous éduquer tous à découvrir le monde, à promouvoir et à protéger les droits humains pour une société meilleure. Ses enseignements et son exemple nous poussent aujourd’hui encore plus à ouvrir notre esprit au monde et à contribuer à créer une mentalité qui pousse chacun à un engagement concret de responsabilité et d’action. Elle devient alors centrale pour notre engagement à éduquer les mineurs et les jeunes à la promotion et à la protection des droits humains, à une citoyenneté honnête, active et responsable, qui mette au centre la personne et sa dignité, en permettant des relations basées sur la justice et le dialogue.

Don Bosco nous a laissé une splendide synthèse pour l’éducation intégrale dans le binôme «bons chrétiens et honnêtes citoyens» que nous pouvons facilement traduire aujourd’hui en «être honnêtes citoyens parce que bons chrétiens». C’est en effet grâce à l’enseignement de Jésus que nos pieds peuvent toujours être «bien plantés à terre et le regard tourné vers le ciel», intégré à l’autre enseignement fondamental de Don Bosco : nous ne pouvons vivre que dans le contexte dans lequel nous vivons. Le Système Préventif de Don Bosco implique toute la personne de l’éducateur et la communauté à laquelle il appartient avec les jeunes[17].

Le patrimoine éducatif salésien, ou la manière salésienne d’éduquer, présuppose un horizon et un sens de la vie orienté vers le bonheur, dès le moment présent. Don Bosco n’a jamais douté que la joie et le bonheur soient l’expression d’une relation pédagogique constructive, d’une relation cordiale entre l’éducateur et l’élève. En outre, le Système Préventif est assumé comme parcours pédagogique par tous ceux qui constituent, dans chaque œuvre salésienne, la communauté éducative, dépositaires de la responsabilité de se rendre activement présents parmi les jeunes. Puisque les piliers du Système Préventif sont la raison, la religion et l’amour, ils constituent une synthèse originale des éléments nécessaires au développement intégral des jeunes : physique, intellectuel, moral, social, religieux, affectif. D’un point de vue méthodologique, ils activent une série d’interventions éducatives pour aider les jeunes à développer leur potentiel. Ce n’est qu’en éduquant les jeunes de cette manière que l’on pourra parvenir à une société meilleure, où la promotion et la protection des droits de l’homme et leur pleine jouissance seront effectives.

«Dans chaque jeune il y a un point accessible au bien»

Par conséquent, en liant notre héritage cohérent au défi actuel de contrer et de contenir les conséquences des discours de haine, la pédagogie des Salésiens de Don Bosco vise à anticiper, prévenir ou empêcher que cette violence se produise. Le

[17] Ministère de la Jeunesse du SDB, Ministère salésien de la Jeunesse. Cadre de référence, troisième édition, 2014, p. 90.

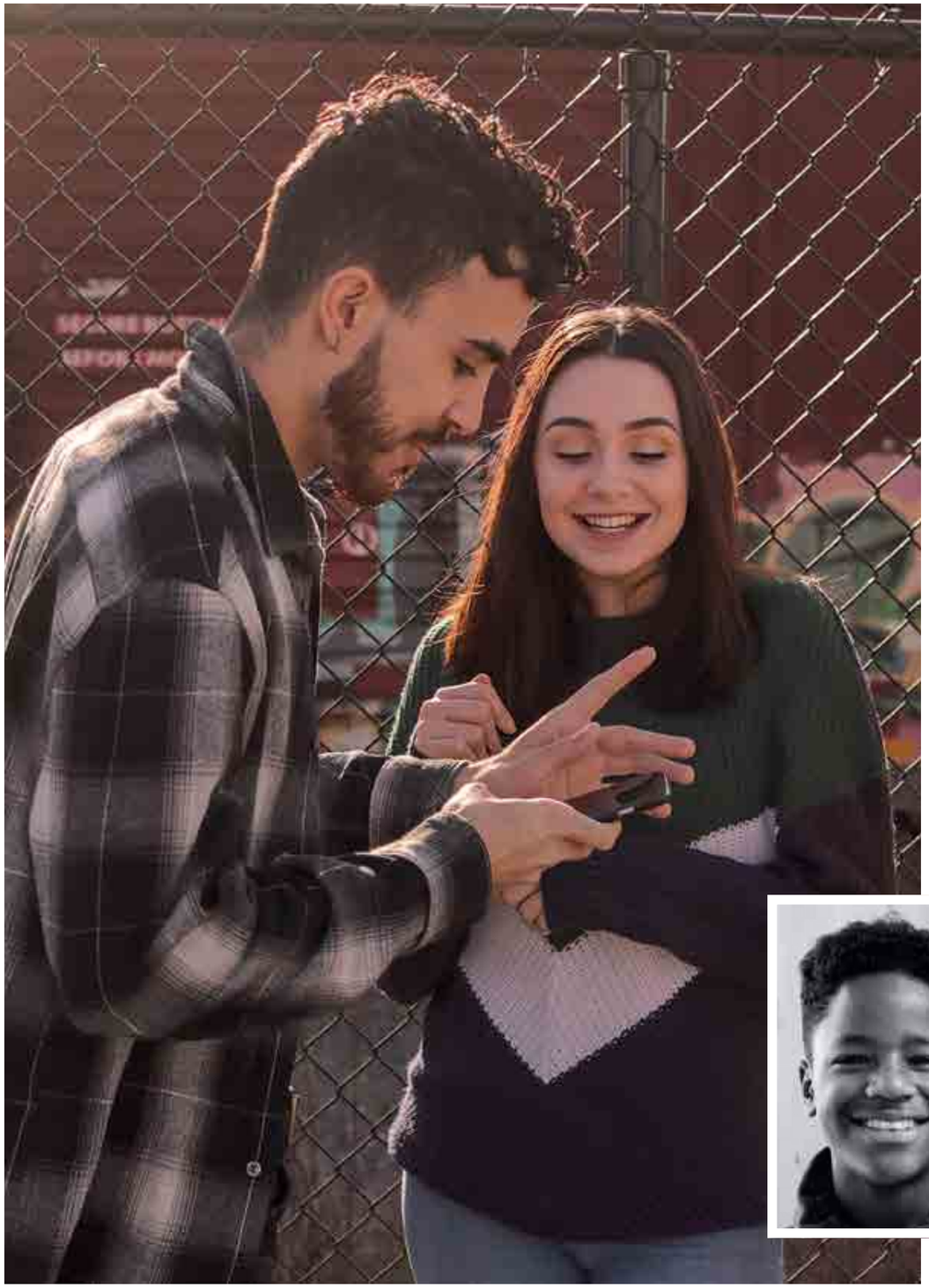

Système Préventif de Don Bosco se fonde sur la conviction que chez chaque jeune est accessible un point de bonté et qu’anticiper un exemple positif à travers une éducation de qualité vaut mieux que corriger les conséquences négatives d’un comportement erroné. Cette conviction ouvre la voie à une vision confiante des personnes et de la société. Plus qu’à combattre les discours de haine, les éducateurs salésiens sont donc appelés aussi à changer la façon dont ces thèmes sont affrontés, En poursuivant une approche fondée sur les droits de l’homme qui tienne également compte des indications fournies par les normes et cadres internationaux suggérés par le droit international des droits de l’homme.

Bonnes pratiques

On peut mettre en évidence quelques bonnes pratiques développées dans ce domaine par la Famille Salésienne. Parmi celles-ci, l’initiative «Somos más» («Nous sommes plus») menée depuis 2018 par la société Google, avec le Gouvernement Espagnol et d’autres institutions et ONG, dont «Misiones Salesianas» et la Fondation «Jóvenes y Desarrollo». Des milliers de mineurs et de jeunes ont participé activement à ce projet, qui vise à fournir des compétences de développement et de sensibilisation pour les personnes qui ont l’intention de construire un nouveau récit hors ligne et en ligne dans la société et qui sont plus que les personnes qui pratiquent encore des discours de haine et de violence.

Entre 2021 et 2022, Salesiani per il Sociale APS (Italie) a réalisé le projet «ReDi» («Responsabilité Numérique»), avec la contribution du Département pour les Politiques de la Famille de la Présidence du Conseil des Ministres, en atteignant des centaines d’adolescents grâce à des initiatives de sensibilisation sur la cyberintimidation et sur le rôle moteur des jeunes pour la prévenir.

Un autre exemple est la campagne “Jóvenes en positivo” («Une vision positive de la jeunesse»), lancée en Espagne en 2022 par la Coordinadora Estatal de Plataformas Sociales Salesianas, par la Confederación de Centros Juveniles Don Bosco, Escuelas Salesianas, Misiones Salesianas, par l’ONG Jóvenes y Desarrollo et Bosco Global, et par le Centre National de la Pastorale Salésienne des Jeunes d’Espagne. Cette campagne vise à changer l’image que la société a des jeunes et à démontrer que les jeunes sont actifs et générateurs de changement et de transformation. En effet, pendant la pandémie, les jeunes ont souvent été tenus responsables de la contagion. Les adultes les ont souvent blâmés pour la propagation de la maladie, le manque de solidarité et l’irresponsabilité, mais on a peu parlé des conséquences que la pandémie aura sur les jeunes, de leurs difficultés et de leur implication. À cette fin, une série d’articles écrits par les jeunes sur les questions les concernant a été diffusée. En outre, la campagne comprend une série Whatsapp, «Ahora tú», composée de 12 chapitres de 90 secondes dans lesquels sont racontées les vies de deux jeunes : comment la pandémie les a affectés, leurs relations à l’école, comment ils font face à leur avenir.

5 CONSEILS POUR L’ACTION

- **Appliquer le Système Préventif également au monde numérique** : fournir à tous nos intervenants une formation sur la façon de prévenir les attitudes déficitaires sur Internet. Ces initiatives peuvent compléter ce qui est déjà fait dans d’autres domaines éducatifs, en adaptant le Système Préventif à la condition «onlife», en développant des méthodologies et des capacités appropriées.

- **Faire participer les jeunes à la création de narratifs divers et positifs**. Les jeunes ne sont pas seulement les victimes ou les auteurs des discours de haine. Ils peuvent et sont souvent des agents de changement entre pairs et même avec les adultes. Leur considération, leur perspective, leurs rêves, leurs aspirations et leurs convictions, y compris leur foi, peuvent les guider vers des approches novatrices pour la création de récits nouveaux et positifs.

- **Impliquer les parents et les familles dans cet effort** : les familles et les parents ne sont pas seulement les destinataires de l’instruction. Ils peuvent être et sont parfois des partenaires d’une éducation de qualité. Il est nécessaire de leur fournir des outils et des formations leur permettant de collaborer avec les éducateurs et les animateurs de jeunesse pour relever ce défi.

- **Développer des formations sur la pensée critique** : ces formations peuvent également inclure la détection des fausses nouvelles, la vérification des sources d’information.

- **Encourager la Famille Salésienne à utiliser une approche basée sur les droits de l’homme** dans les discours et les actions aussi bien hors ligne qu’en ligne.

- **Vivre la «fraternité» et la «coexistence active»,** qui est plus que le concept passif de la simple tolérance, et les porter également dans le monde numérique.

Avec ces suggestions, Don Bosco International invite enfin tous les acteurs impliqués dans l’éducation à **unir leurs forces** dans ce défi commun, **en construisant ensemble une culture des droits humains**. Dans le sillage du Pacte éducatif mondial lancé en 2019 par le Pape François, nous nous engageons pour «une éducation plus ouverte et inclusive, qui inclue l’écoute patiente, le dialogue constructif et une meilleure compréhension mutuelle», avec tous les acteurs disposés à «former des individus mûrs, capables de surmonter les divisions et les antagonismes, et de restaurer le tissu des relations pour le bien d’une humanité plus fraternelle»[18].

[18] François, Message pour le lancement du Pacte éducatif, 12 septembre 2019.

HDR
VIDEO

DBI
DON BOSCO
INTERNATIONAL